

# Introduction

---

## Le fait religieux dans les écritures et expressions francophones

**Laté Lawson-Hellu**

Western University (Canada)

**Fida Dakroub**

Western University (Canada)

Dans les termes du dossier retenu pour ce numéro des *Cahiers du GRELCEF*, « Le fait religieux dans les écritures et expressions francophones », il faut indiquer que les articles qui y sont publiés constituent le résultat d'une série d'activités inscrites dans l'axe de recherche retenu par le GRELCEF (Groupe de recherche et d'études sur les littératures et cultures de l'espace francophone) pour le courant de l'année 2014-2015, « La pertinence du fait religieux dans les écritures et expressions francophones ». Au nombre de ces activités figurait la journée d'études organisée par le Groupe durant l'automne 2014 à l'Université Western (Canada), sous le thème du profane et du sacré dans les écritures francophones. Qu'est-ce qui fait *profane* et qu'est-ce qui fait *sacré* dans les écritures francophones ?, tel était ce que voulait établir cette journée d'études. De tels paradigmes se définissent-ils pour l'écrivain francophone dans les termes historiques du fait chrétien, qui explicite également la relation épistémique entre le champ littéraire francophone et son fait colonial d'émergence et d'intelligibilité ? Ou se définissent-ils en marge de ce fait religieux générique, pour intégrer d'autres faits religieux propres aux divers espaces culturels ou identitaires de référence des écrivains ? Ont-ils plutôt fini par ne plus convoquer dans leur pertinence, pour le *texte francophone* désormais, le fait religieux ? Les pistes proposées pour la réflexion allaient alors de la mise en écriture du profane et du sacré, à l'écriture et au code religieux, de l'écriture et du code moral, à l'écriture et à la perspective

herméneutique, du profane et du sacré dans la perspective esthétique, au profane et au sacré dans la perspective identitaire, ou encore du profane et du sacré, dans la perspective idéologique, au profane et au sacré dans la question de la résistance. Il s'agissait, en cela, d'établir un rapport entre le contexte antagonique d'appréhension du fait littéraire francophone, le fait colonial hier comme aujourd'hui, sous d'autres modalités, et la question du profane et du sacré. Aux travaux de cette journée d'études ont suivi ceux de l'atelier organisé conjointement par le GRELCEF et l'APFUCC (Association des Professeur-e-s des Universités et Collèges canadiens), durant le congrès des sciences humaines du Canada tenu à l'Université d'Ottawa, au printemps 2015. Dans le cadre de l'axe de recherche retenu par le GRELCEF et dont la journée d'études avait exploré l'aspect du profane et du sacré, l'objet de cet atelier était de poursuivre la réflexion sur le rapport entre les spécificités historiques, institutionnelles ou socio-discursives des écritures et expressions francophones, et la question religieuse qui aura accompagné l'entreprise coloniale qui, elle-même, aura généré l'émergence du champ littéraire francophone d'une part, et le principe des *expressions francophones*, d'autre part.

Pour Simon Battestini, en effet, avons-nous proposé alors, la formation coloniale de l'individu colonisé visait dès ses débuts deux types de littéracie, non-religieuse et religieuse, et, avant même l'introduction de l'école moderne, privilégiait l'enseignement dans les langues locales, tout au moins dans le cas de l'Afrique subsaharienne. « L'enseignement religieux est une forme d'alphabétisation », écrivait S. Battestini (*Écriture et texte*, p. 309). Parce que cette question de l'écriture dans les langues locales, dans les anciens espaces colonisés et face au médium linguistique d'origine européenne, est désormais au cœur des interrogations sur le champ littéraire francophone issu du fait colonial, il semblait légitime ou opportun de se demander si la question religieuse, concomitante à la question coloniale, pouvait se décliner dans les mêmes termes épistémologiques dans les écritures francophones ou les expressions linguistiques « francophones ». La question religieuse était en effet à l'origine du programme colonial de formation de l'individu, lequel donnera les premiers écrivains du champ institutionnel littéraire francophone, par exemple. Depuis l'histoire coloniale française notamment, le fait institutionnel appelé à devenir le fait francophone se sera ainsi défini par la question religieuse, mais dans les termes du fait chrétien, comme cela a pu s'exprimer avec acuité dans l'exemple du

Liban. Dans sa réalité aujourd'hui, il est un fait qu'il s'agit également d'un champ institutionnel qui se définit par d'autres faits religieux dont les textes portent les traces. Du judaïsme à l'islam, ou de l'hindouisme au vodou, par exemple, c'est de même par les traces des religions naturelles que le fait francophone, avons-nous pressenti, intègre le fait religieux dans sa pertinence esthétique et discursive. Il allait donc de soi que puisse s'établir un bilan des formes de cette relation entre l'écriture littéraire, ou l'expression linguistique, et le *sacré*, de même qu'entre ce *sacré* et ses incidences ou intelligibilités politiques, idéologiques et identitaires hier, évidemment, mais aussi aujourd'hui, à la lumière de l'actualité qui interpelle. Un tel questionnement a ensuite été intégré à l'appel d'articles que nous avons lancé dans le courant de l'automne 2015 pour ce numéro.

La quinzaine d'articles publiés dans le numéro rendent compte des réponses que nous avons reçues au terme de ces diverses occasions de réflexion et de découvertes ! Et au nombre de ces découvertes figurent les postures foncières des écritures francophones devant le sacré ou le profane qu'induit le principe même du *fait religieux* : une attitude de validation, d'une part, où le fait religieux participe de la démarche de revendication ou d'explicitation identitaire que porte le fait francophone, et, d'autre part, une attitude inverse, de questionnement de ce fait religieux, particulièrement dans ses expressions préjudiciables à l'intégrité de l'individu ou, plus souvent, de sa collectivité. La question des expressions linguistiques, elle, n'a pas semblé susciter beaucoup d'intérêt face à la question des écritures francophones et du fait religieux. C'est donc à la lumière de ces découvertes, qui peuvent se résumer par la formulation suivante, « *le fait littéraire francophone revendique et critique tout à la fois la pertinence du fait religieux, d'un point de vue ontologique* », que se comprend l'organisation des articles du numéro autour de cinq axes qui disent le traitement du fait religieux dans l'écriture francophone, hier et aujourd'hui, et d'une région à l'autre du fait francophone institutionnel : le fait religieux et l'herméneutique sociale ; le fait religieux et la critique coloniale ; le fait religieux et son questionnement ; le fait religieux et la tradition ; le sacré et le profane.

Sous le premier axe, les articles proposés relèvent notamment dans les textes étudiés la mise en œuvre du fait religieux dans l'explicitation de faits de société historiques à travers ou au-delà du fait colonial européen, par exemple. Sous le deuxième axe, ils mettent en lumière l'antagonisme des œuvres étudiées face au fait colonial européen ou au

fait colonial arabe, et, en cela, aux faits religieux chrétien et musulman qui auront accompagné ou approuvé ces faits de colonisation. Sous le troisième axe, les articles proposés s'inscrivent dans la remise en question du fait religieux en soi, tant dans ses expressions consacrées que dans ses matérialisations épigonales, comme la problématique des sectes dans le contexte africain actuel. L'ensemble des traditions religieuses « révélées » sont évoquées ici, mais avec un accent particulier accordé au fait religieux musulman dans les œuvres francophones de l'espace maghrébin ou nord-africain. Sous le quatrième axe, les articles proposés soulignent moins une critique du fait religieux, qu'ils ne permettent de suivre des pratiques religieuses substitutives d'espaces culturels et historiques que l'écriture littéraire met en scène, ou revendique, en marge ou en échos à des faits religieux plus consacrés tel l'islam. Ainsi, de l'Égypte ancienne à la Tunisie précoloniale, ou à l'Afrique subsaharienne, ou encore au Pacifique, de telles pratiques viennent informer des écritures dans lesquelles se positionnent les écrivains plus dans leurs individualités respectives que dans les collectivités qui servent de référence au discours littéraire induit. Dans le cinquième et dernier axe, qui reprend nombre des travaux de la journée d'études de l'automne 2014, les articles établissent un parallèle entre l'expression du sacré et l'expression du profane, dans la mesure où la configuration épistémologique « profane » du fait littéraire privilégie la seconde à la première tout en établissant un dialogue critique avec la première. Ce sont des articles, également, qui soulignent le caractère dualiste ou ambivalent intrinsèque à la question du sacré, telle que cette ambivalence pouvait se retrouver dans son appréhension dans l'écriture littéraire ou dans d'autres formes d'expression artistique tel le cinéma. D'un axe à l'autre, ce sont donc à la fois les traditions religieuses « révélées » et les traditions religieuses « non-révélées » ou *alternatives* qui auront intéressé – et intéressent encore – le fait littéraire francophone, et dont les auteurs et auteures des articles ont voulu rendre compte.

Pour le premier axe, qui porte sur le rapport entre le fait religieux et l'herméneutique sociale, Fida Dakroub s'intéresse ainsi à l'usage du mot *roum* dans les romans historiques de l'écrivain d'origine libanaise, Amin Maalouf, notamment dans le caractère problématique de cet usage où apparaît l'héritage de l'histoire des conquêtes et des reconfigurations religieuses dans l'espace du Proche et du Moyen-Orient, tout comme le travail de symbolisation du fait historique à dessein discursif chez

l'écrivain. En cela, le *donné*, le mot repris, et le *créé*, sa resémentation discursive, constituent les deux pôles de la réécriture de l'histoire entreprise par l'écrivain dans un environnement culturel et épistémologique qui lui est propre et qu'il convoque dans la pertinence discursive de son écriture, un contexte qui réactive toute l'histoire de l'expression arabo-musulmane hier, en Europe et au Proche-Orient.

Dans une perspective plutôt épistémologique, Pierre Suzanne Eyenga Onana s'intéresse à la problématique des justifications discursives, ou idéologiques, de la survenue et du maintien du fait religieux, en partant de l'exemple concret du contexte africain tel que mis en écriture chez l'écrivain nigérian Chinua Achebe dans son roman classique, *Le monde s'effondre*. De l'époque coloniale à l'actualité des églises « réveillées » de la post-colonialité africaine, l'étude vise ainsi à démontrer les contradictions intrinsèques du fait religieux dans sa collusion avec le principe du pouvoir, celui du colonisateur blanc comme celui des pouvoirs locaux, mais en rappelant en quoi le fait religieux chrétien apporté par l'histoire coloniale aura été un ferment pour le renouvellement du « contrat social » dans l'espace colonisé d'hier en Afrique, du moins pour l'écrivain Chinua Achebe.

Pour le même contexte africain colonial, Laté Lawson-Hellu s'intéresse à la dualité du comportement du « chef » religieux noir et blanc face aux termes imagologiques du discours colonial à l'encontre du « chef féticheur » inscrit dans le paradigme du « chef religieux noir ». C'est ainsi à partir de la réalité coloniale de mise sous surveillance du colonisé que se déploie la stratégie de *résistance* par laquelle, pour L. Lawson-Hellu, Félix Couchoro, écrivain des premières générations francophones en Afrique subsaharienne, inverse le discours imagologique colonial à l'encontre du responsable religieux africain qu'il préfère mettre en adéquation avec le propre discours dualiste du fait colonial à travers ses individus représentants. Les deux versions du roman étudié de cet écrivain, lesquelles s'inscrivent dans une telle stratégie de *résistance*, donnent ainsi la possibilité à l'écrivain de dissocier le discours religieux colonial du principe de croyance propre aux populations locales, en dotant ce principe de la même valeur sociétale que dans l'univers occidental.

Pour le deuxième axe, qui porte sur le rapport entre le fait religieux et la critique coloniale, Sophie Beulé s'intéresse à l'œuvre de la romancière québécoise Élisabeth Vonarburg, notamment à sa pentalogie, *Reine de Mémoire*, publiée entre 2005 et 2007. Pour S.

Beulé, c'est sur la base de la « fantasy uchronique » en tant que genre que la romancière questionne le fait religieux qui aura accompagné le développement de la modernité européenne. C'est donc à la lumière d'une reconstruction « fantaisiste » de traditions religieuses non-occidentales que la romancière pose les limites du principe religieux qui accompagne la modernité occidentale et son expression hégémonique que traduisent par exemple le fait colonial européen ou l'indétermination caractéristique de la société actuelle en prise au monde virtuel. La « sortie de la religion » préconisée par la romancière s'accompagne tout de même, rappelle S. Beulé, d'un plaidoyer pour le retour du sacré dans l'expérience existentielle de l'être humain, l'expérience québécoise n'étant pas exclue d'une telle réflexion.

Marie-Simone Raad s'intéresse plutôt à l'incidence de la *Bible* aussi bien dans la société guyanaise que dans la production littéraire des écrivains guyanais. Il en est ainsi de Michel Lohier et de Léon-Gontran Damas auxquels elle s'intéresse plus particulièrement à partir du paradigme de la « marronnisation » qu'elle associe à une démarche de résistance anticolonialiste chez ces auteurs. La « marronnisation » s'applique ainsi à une réécriture à la fois parodique et critique de la *Bible*, fort du rapport du fait religieux chrétien au fait colonial d'antan et à son principe idéologique de l'assimilation culturelle. Pour ces écrivains, le fait chrétien catholique se présente dès lors comme une modalité de reconfiguration poétique et symbolique de la dynamique sociale issue de l'histoire de la Guyane.

À partir du contexte africain, Françoise Ugochukwu s'intéresse, elle, à l'œuvre de l'écrivain centrafricain Étienne Goyémidé, et particulièrement à son roman *Le Dernier survivant de la caravane* publié en 1985, lequel met en scène l'histoire assez peu étudiée de l'esclavage et de la colonisation arabes en Afrique subsaharienne, par le biais de la question religieuse islamique. La critique du fait religieux dont F. Ugochukwu propose la lecture dans ce roman de l'écrivain porte ainsi sur la tradition islamique mais dans la spécificité de l'histoire de l'esclavage « extérieur » en Afrique, celle arabo-musulmane évoquée côtoyant celle du commerce transatlantique européen et le fait colonial européen lui-même qui les aura suivis. Si c'est par le principe de la violence que la perception de l'esclavage arabe et musulman est soulignée chez l'écrivain, c'est aussi dans sa dimension anti-humaine que relève F. Ugochukwu, l'écrivain proposant, pour F. Ugochukwu, la force de la cohésion sociale et culturelle locale en antidote à cette

violence qui vient de l'« extérieur ».

Pour le troisième axe, qui porte sur le rapport entre le fait religieux et son questionnement, Khadidja El Jari s'intéresse à l'œuvre de l'écrivain marocain Fouad Laroui, dans la critique que cet écrivain appose, dans son écriture, aux religions « révélées », notamment le judaïsme et le christianisme, entre autres, aux côtés de l'islam. Pour K. El Jari, alors que le fait religieux musulman détermine le fonctionnement holistique de la société maghrébine aujourd'hui, l'écrivain en prend acte, mais en souligne surtout la portée hégémonique, particulièrement dans ses traditions subsidiaires issues de ses commentateurs, comme cela se présente dans d'autres religions, « révélées » ou non.

Inscrit dans le même contexte du « monde arabe » au Maghreb, Boussad Berrichi se propose de faire plutôt lire la déconstruction à laquelle procèdent les deux écrivains Mouloud Mammeri et Hédi Bouraoui dans leurs œuvres, quant à l'incidence du fait religieux islamiste dans les espaces de référence de leurs œuvres. Pour B. Berrichi, en effet, c'est dans les termes d'une idéologie intransigeante qu'il convient de comprendre le fait religieux mis en écriture chez les deux auteurs. Si, ainsi, les deux auteurs mettent en questionnement la collusion entre les choix politiques de l'Algérie post-coloniale et le fait religieux contesté au nom de la tradition berbère précoloniale, c'est également à travers leur mise en écriture de la figure célébrée de la femme berbère ou *amazighe*, que les deux écrivains infirment les principes du fait religieux intégriste dans leurs œuvres.

Elodie Carine Tang s'intéresse également à la critique du fait religieux, mais du fait religieux chrétien, et dans les œuvres de deux romancières québécoise et francophone camerounaise, Francine Ouellette et Léonora Miano, sur la base du désaveu dont fait l'objet le fait religieux dans la société moderne d'aujourd'hui. Pour E. Tang, en effet, c'est à partir du contexte historique du peuplement du territoire québécois que Francine Ouellette construit sa remise en cause du fait religieux chrétien catholique en en soulignant la contradiction avec le sort fait par exemple aux premiers habitants de ce territoire. Chez Léonora Miano, c'est plutôt dans l'immobilisme généré par le dogmatisme religieux des nouvelles églises présentes dans l'Afrique d'aujourd'hui que se développe la critique du fait religieux apposée à la dérélition de la société mise en écriture.

Pour le quatrième axe, qui porte sur le rapport entre le fait

religieux et la tradition, Debbie Barnard s'intéresse au roman de Claude Kayat, écrivain juif de Tunisie, qui trouve dans le fait culturel français introduit par la colonisation, une voie de résolution des problèmes de distinctions culturelles qui affectent son statut d'écrivain d'origine juive dans un espace d'abord marqué par le fait culturel arabo-musulman. Pour D. Barnard, en effet, l'écriture de Claude Kayat porte ainsi les marques d'une littérature judéo-tunisienne attachée à la période du protectorat français en Tunisie, et pour qui le fait culturel français, langue et littérature comprises, se présente comme une « religion séculière » alternative à la religion régulière problématisée par l'histoire.

À partir du contexte africain plutôt subsaharien, Albert Jiatsa Jokeng et Dufлот Zacharie Tatuebu s'intéressent à la pratique culturelle de la vénération du crâne de personnes défuntes dans l'espace culturel bamiléké du Cameroun, telle que cette pratique informe l'œuvre de l'écrivain dramaturge camerounais Gilbert Doho. En partant de l'hypothèse qu'une telle pratique constitue également une démarche mémorielle, les deux critiques rappellent qu'elle trouve ses justifications dans la propre histoire du groupe culturel bamiléké, où elle remplit les fonctions de cohésion sociale. C'est dans ces termes qu'elle est réactivée par exemple dans le théâtre de Gilbert Doho, dans le questionnement que le dramaturge propose de la réalité qui lui est contemporaine.

À partir du même contexte africain subsaharien, Amidou Sanogo s'intéresse plutôt à la pratique culturelle du *kurubi* initialement associée à la danse des chasseurs, mais qui se sera adjointe les pratiques du fait musulman dans l'espace national de la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui, dans sa fonctionnalité sociale. Pour A. Sanogo, le *kurubi* constitue ainsi une expression de la tradition orale dont la réalisation suit désormais le calendrier rituel musulman, et dont la fonction sociale est d'abord dévolue aux femmes. L'étude qui en est proposée vise à mettre au jour les modalités énonciatives par lesquelles les chants du *kurubi* assument leurs enjeux sociétaux de diffraction des conflits sociaux, mais aussi leurs motivations idéologiques et religieuses telles qu'elles sont réappropriées par les femmes.

Pour le cinquième axe, qui porte sur le rapport entre le profane et le sacré, Martial Aboosolo s'intéresse à l'articulation du sacré et du profane dans la contextualisation culturelle et littéraire de l'histoire coloniale sur le continent africain. Pour lui, une telle contextualisation chez les auteurs francophones se traduit également par la mise en écriture de la violence où interviennent le fait historique, les croyances

collectives et les propres expressions sociales de ces croyances. En cela, le texte francophone africain, pour M. Abossolo, et pour la question du profane et du sacré, s'inscrit dans son cadre anthropologique et sociologique d'intelligibilité, suivant en cela la même dualité que traduisent ces deux principes du sacré et du profane, c'est-à-dire en rapport de contiguïté et en rapport de conflit.

À partir du même contexte africain subsaharien, mais à partir du médium cinématographique, Moustapha Diop s'intéresse, lui, à la relation entre la production cinématographique de l'auteur sénégalais, Sembène Ousmane, et la problématique du sacré telle qu'elle interfère avec le traitement social de l'interdit ou de la transgression. Pour M. Diop, en effet, chez Sembène Ousmane, et particulièrement dans son œuvre *Xala* telle que mise en film, le principe du sacré repose sur l'ambivalence que construit le « xala », l'impuissance sexuelle chez l'homme, entre l'affection épisodique et l'affection permanente, dans la symbolisation sociale qu'en propose l'auteur. C'est dans ce sens que la portée sociale et critique du film s'inverse par exemple, pour M. Diop, au profit d'une mise en scène d'un état de société tiraillé entre les valeurs de la modernité à questionner et celles d'une tradition en prise avec l'histoire coloniale et post-coloniale, mais que l'écrivain semble réinstaurer à la fin de son film. Si M. Diop propose ainsi une réflexion épistémologique sur la réinvention du sacré dans le contexte de l'histoire coloniale et de la modernité dans l'espace africain, c'est sur la reconfiguration de ce sacré dans l'état ambivalent de la société post-coloniale que l'article saisit l'œuvre de l'écrivain-cinéaste sénégalais.

En retenant le même principe de l'ambivalence dans le traitement de la question du rapport entre le profane et le sacré, Fida Dakroub procède à une analyse philologique des notions du sacré et du profane aux fins d'en susciter les conditions d'intelligibilité dans le texte francophone. Pour F. Dakroub, il s'agit de proposer ainsi une acception francophone du « sacré », dans la perspective épistémologique du fait religieux, autrement dit, dans sa réutilisation « profane » ou laïque chez l'écrivain francophone.

Le numéro s'achève sur une entrevue réalisée avec l'auteur et personnalité politique camerounaise, Jacques Fame-Ndong, sur les perspectives de renouveau de l'Afrique à partir du principe de son *génie individuel*. Il s'achève également sur la nouvelle inédite du critique et universitaire marocain Hassan Moustir. Dans l'entretien accordé à Cécile Dolisane-Ebossè, universitaire et critique camerounaise, J. Fame-

Ndongo revient en effet sur les dimensions « sacrées » de l'espace africain dans le cours de l'histoire de l'humanité, pour affirmer les conditions de sortie, pour cet espace, de la crise qu'il connaît dans son histoire aux multiples maux dont l'esclavage, le colonialisme, le néocolonialisme économique et les dissensions politiques diverses. Son pari tient ainsi à l'existence et à la prévalence nécessaire d'un *génie africain*. Dans sa nouvelle inédite, enfin, Hassan Moustir met en contact le village ou le *douar* marocain fier de sa quiétude, même modeste, et l'irruption dérangeante de la modernité sous la forme d'un projet de ligne ferroviaire qui devrait le traverser...

Si les écritures francophones traitent du fait religieux, devra-t-on dire en somme, cet intérêt va du fait religieux *révélé* à ses formes les plus actuelles, tout comme il va aux traditions animistes dont les articles proposés ont peu traité, mais qui demeurent présentes dans le discours de revendication identitaire propre aux écritures francophones. Si la plupart des « régions » de l'espace francophone institutionnel ont suscité l'intérêt des auteures et auteurs des articles rassemblés, l'espace antillais aura semblé de même quelque peu absent, un espace dont on aurait souhaité voir également la lecture, particulièrement dans sa mise à contribution du fait religieux dans le questionnement de l'histoire d'hier et d'aujourd'hui. *L'Éloge de la créolité* rappelait à juste titre, dans ce questionnement, la nécessité de refonder l'individu dans son intériorité qui devient ainsi « sacrée » :

Créer les conditions d'une expression authentique supposait l'exorcisme de la vieille fatalité de l'extériorité. N'avoir sous la paupière que les pupilles de l'Autre invalidait les démarches, les procédés et les procédures les plus justes. Ouvrir les yeux sur soi-même à la manière des régionalistes ne suffisait pas. Porter le regard sur cette culture « *fondal-natal* » afin de ne pas priver notre créativité de son essentiel, à l'instar des indigénistes haïtiens, n'était pas suffisant. Il fallait nous laver les yeux : retourner la vision que nous avons de notre réalité pour surprendre le vrai. Un regard neuf qui enlèverait notre naturel du secondaire ou de la périphérie afin de le replacer au centre de nous-mêmes. [...] La vision intérieure défait d'abord la vieille imagerie française qui nous tapisse, et nous restitue à nous-mêmes en une mosaïque renouvelée par l'autonomie de ses éléments, leur imprévisibilité, leurs résonnances devenues mystérieuses. C'est un bouleversement intérieur et sacré à la manière de Joyce. C'est dire : une liberté. (*Éloge*, p. 23-24)

Ainsi en va-t-il des écritures de l'Océan Indien francophone, dont il a été peu question également dans les contributions proposées, mais les termes retenus du traitement du fait religieux dans les régions

abordées par les articles suffisent à cerner les spécificités du rapport du fait francophone, à travers ses textes, avec le « sacré » tel qu'il peut se déclinier d'une individualité – d'une collectivité ? – à l'autre, et d'une histoire locale, finalement, à l'autre....

---

## Ouvrages cités

- BATTESTINI, Simon. 1997. *Écriture et texte. Contribution africaine*. Québec / Paris : Les Presses de l'Université Laval / Présence africaine.
- BERNABÉ, Jean, Patrick CHAMOISEAU, Raphaël CONFIANT. 1993. *Éloge de la Créolité*. Paris : Gallimard, Édition bilingue.